

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES
FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017
PRÉSENTÉ PAR LE MAIRE

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2017 ainsi que du rapport du vérificateur externe.

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus et les dépenses suivantes :

	Fonctionnement	Investissement	Total
+ Revenus	1 050 763 \$	611 607 \$	1 662 370 \$
+ Financement à long terme		86 800 \$	86 800 \$
+ Affectations diverses	164 627 \$	59 296 \$	223 923 \$
- Dépenses (sans amortissement)	(937 038 \$)	(755 256 \$)	(1 692 294 \$)
- Remboursement de la dette à long terme	(128 832 \$)		(128 832 \$)
= Excédent de l'exercice à des fins fiscales	149 520 \$	2 447 \$	151 967 \$

À la même date, la municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 78 798 \$, alors qu'il était de 76 267 \$ au 31 décembre 2016.

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton. Dans cette vérification, le vérificateur, dans son rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Baie-des-Sables au 31 décembre 2017 conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*.

Denis Santerre
Maire